

Communiqué de presse FSU-SNUipp Loire / rentrée 2025 - 29/08/25

Cette rentrée se fait sous le signe de l'austérité budgétaire, une mauvaise nouvelle pour nos élèves et pour les personnels de l'Éducation nationale. La France accuse un retard de 8 % par rapport à la dépense moyenne par élève dans l'Union européenne, et de 11 % par rapport aux pays de l'OCDE. Au plan national, plus de 2 000 classes seront fermées à la rentrée 2025, dont les trois quarts se trouvent en dehors des zones d'éducation prioritaire. Par ailleurs, 470 postes sont supprimés. Le gouvernement annonce la création de 700 postes de remplaçants, mais cela se fait à moyens constants.

Cette politique pèse évidemment sur les moyens du département. Pour 14 écoles, la situation reste incertaine, et un comptage sera effectué à la rentrée : Andrézieux-Bouthéon (Louis Pasteur et Paul Eluard), Montrond-les-Bains (élémentaire Les Sources), Chavanay (Verlieu et Bourg), Rive-de-Gier (A. Escoffier), Saint-Just-en-Chevalet, Regny, Saint-Étienne (maternelle Monge), L'Étrat (élémentaire Les Ollières), Saint-Étienne (élémentaire et maternelle Montreynaud Molina), Saint-Étienne (maternelle Chappe), Planfoy.

Comme l'année dernière, nous déplorons le manque de remplaçants, et malgré les 15 postes créés cette année (pour environ 2 650 classes) la situation restera très critique. En février dernier, notre enquête annuelle avait révélé des chiffres inimaginables il y a encore deux ans : jusqu'à 140 classes non remplacées dans 106 écoles. Parfois, des élèves ont dû attendre plusieurs semaines avant de voir un remplaçant·e (y compris en CP).

Le manque de moyens impacte particulièrement les élèves les plus fragiles, notamment ceux et celles en situation de handicap. Dans la Loire, 96 élèves sont en attente d'une place en ULIS école, et les demandes ont fortement augmenté cette année (+40 %). Face au manque de dispositifs ULIS, l'IA-DASEN a décidé d'augmenter le nombre d'élèves, portant ainsi à 13 le nombre d'élèves dans 27 ULIS (alors que la limite légale est de 12). Pour la FSU-SNUipp42, il serait préférable d'ouvrir de nouveaux dispositifs plutôt que de procéder à cette sur-affectation qui dégrade les conditions d'apprentissage de nos élèves et nos conditions de travail. Cette décision doit rester ponctuelle et ne doit pas s'inscrire dans la durée.

De plus, les notifications pour l'accompagnement par des AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap) ne pourront pas toutes être respectées en raison du manque de personnel dans la Loire. La FSU-SNUipp revendique un véritable statut pour les AESH, avec une rémunération digne et une formation complète. Il est temps que la question de l'inclusion soit prise au sérieux, et que des moyens suffisants soient alloués pour une scolarisation des élèves en situation de handicap qui soit à la hauteur des enjeux.

Dans la Loire, les personnels du premier degré rejettent majoritairement les nouvelles politiques éducatives, qui reposent sur le contrôle des pratiques et la perte de liberté pédagogique. Les nouveaux programmes de mathématiques et de français pour les cycles 1 à 3 ont été conçus pour un « élève idéal » qui n'existe pas. Ces programmes s'alignent sur les évaluations nationales standardisées, réduisent la liberté pédagogique et favorisent une logique de performance au détriment de la compréhension, ceci nuit avant tout aux élèves les plus éloignés de l'école. Dans la Loire aucune formation adéquate n'a été proposée par notre employeur pour accompagner ces nouvelles directives.

Seul point positif, le programme EVAR (Éducation à la Vie Affective et Relationnelle), présenté comme un outil essentiel pour lutter contre les violences. Il doit être généralisé, intégré à la formation des personnels.

Contact : Léa Pierret, co-secrétaire départementale 07.82.98.07.42